

COMMUNIQUÉ

Nucléaire : réactions du public à la consultation de RTE sur ses scénarios énergétiques de long terme

La société Réseau de Transport d'Electricité (RTE), filiale à 50% d'EDF elle-même propriété de l'Etat français à près de 84%, assure une mission de service public pour assurer l'équilibre permanent entre la production et la consommation d'électricité, à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle européenne, en se coordonnant avec les autres opérateurs des réseaux interconnectés.

A la demande du gouvernement français, RTE et l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), qui dépend de l'OCDE, ont engagé en 2020 une étude sur les « [Conditions et prérequis en matière de faisabilité technique pour un système électrique avec une forte proportion d'énergies renouvelables à l'horizon 2050](#) ».

Puis RTE a organisé une consultation publique, du 27 janvier au 5 mars 2021, sur la poursuite de cette étude. Les résultats de cette consultation sont accessibles sur [le site internet dédié de RTE](#).

Avant d'examiner les résultats de cette consultation, et pour en faciliter la compréhension, il est nécessaire de revenir un peu en arrière.

En même temps que le gouvernement demandait à RTE et à l'AIE de mener l'étude en question, il demandait à EDF (propriétaire à 50% de RTE, l'autre propriétaire étant la Caisse des Dépôts et Consignations), de se mettre en ordre de marche pour construire 6 nouveaux réacteurs nucléaires EPR, en attendant mieux et notamment la mise en service de l'EPR de Flamanville bourré de graves malfaçons, par exemple sur le couvercle de cuve fabriqué par Framatome au Creusot.

Le 8 décembre 2020, au Creusot justement, le Président de la République annonçait sa décision de construire un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire et de confier la construction de ses réacteurs à... EDF-Framatome.

Pendant que RTE consultait le public, pour la suite de l'étude de scénarios énergétiques qui n'engagent à rien, le Président de la République annonçait des décisions imminentes pour continuer cette folie nucléaire destructrice.

Et l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), après avoir elle-aussi consulté le public, décidait des [prescriptions générales permettant à EDF de prolonger de 10 ans l'exploitation de 32 réacteurs](#) ayant atteint ou allant atteindre l'âge canonique. Bien que la partie ne soit pas jouée, pour ces réacteurs dangereux en plus d'être hors d'âge (EDF devra soumettre à l'enquête publique chaque dossier de sûreté de chaque réacteur avant de pouvoir obtenir l'autorisation de prolongation par l'ASN), il est peu probable que l'ASN refuse ces autorisations.

En effet, l'ASN a la très mauvaise habitude d'accorder à EDF des autorisations de déroger aux règles de sûreté pour des réacteurs affectés de graves défauts. Par exemple, autorisation de mise en service partielle [de l'EPR de Flamanville](#) ou encore autorisations de déroger aux règles d'exploitation [pour le réacteur N°2 de Flamanville](#) et enfin autorisation, pour [le réacteur N°5 de la centrale du Bugey](#), de « modifier temporairement de manière notable » l'installation en justifiant cette dérogation par son « intérêt pour la sécurité d'approvisionnement en électricité ».

Il y a donc d'un côté des **décisions politiques** des « Autorités publiques », qui engagent notre avenir commun sans aucun débat démocratique, et de l'autre des **consultations sur des sujets très techniques** qui permettent d'entretenir l'illusion que le public a son mot à dire sur les décisions futures.

C'est une inversion des rôles : le public n'est jamais consulté de manière démocratique sur les décisions politiques de sa compétence mais il est invité à donner son avis sur des sujets qui ne sont pas a priori de sa compétence. La plus grande partie du public n'est d'ailleurs pas au courant de l'existence de ce genre de consultation.

C'est la raison pour laquelle des citoyens se sont organisés pour mettre en ligne une [cyberaction](#), entre le 1^{er} et le 4 mars, et inviter le plus de personnes possible à adresser le message suivant au Président de RTE :
« Monsieur le Président,

En demandant au public de se prononcer sur des questions techniques qui ne sont pas a priori de sa compétence vous inversez les rôles.

Votre rôle c'est d'indiquer dès à présent ce que vous avez prévu pour permettre un arrêt immédiat de la totalité des réacteurs nucléaires français, pour des raisons de sûreté, tout en assurant la sécurité de l'approvisionnement en électricité.

Dans cette attente, veuillez croire en ma vigilance sur vos décisions. »

La cyberaction a recueilli 2 278 signatures en 5 jours et l'envoi d'autant de messages à l'adresse mél dédiée par RTE à sa consultation du public.

Parmi les 3 932 réponses reçues par RTE, c'est non seulement la contribution la plus importante en nombre (près de 58% du total) mais aussi la plus importante en nombre de « contributions personnelles collectives » (plus de 60% de cette catégorie). Les autres contributions classées dans cette catégorie par RTE sont :

- 1 100 signatures de l'appel des « professionnels de l'énergie convaincus de la pertinence d'un mix énergétique renouvelable en France »,
- 250 signatures de personnes qui veulent relancer la filière nucléaire,
- 142 signatures de polytechniciens qui « affirment qu'une part très élevée d'électricité d'origine renouvelable est non seulement possible mais souhaitable à l'horizon 2050 »,
- 4 signatures de personnes ayant transmis une contribution critique sur la possibilité de poursuivre le nucléaire au regard de la disponibilité à long terme de l'uranium nécessaire.

Parmi les autres catégories de réponses reçues par RTE il y a 49 « contributions d'organisations » (organismes publics, entreprises, syndicats professionnels, syndicats de salariés du secteur de l'énergie, associations de professionnels de l'énergie, associations « écologistes » ou « environnementalistes », lobbys divers et variés, etc.). Il y a également 109 « contributions personnelles individuelles » dont une majorité de pro-nucléaires en partie issues d'une même « source d'inspiration ».

La réponse à la demande formulée par les 2 278 signatures de la cyberaction ne devrait pas être difficile à formuler par RTE qui prétend être capable d'établir des scénarios crédibles à l'horizon 2050. La réponse à cette demande permettrait de vérifier que RTE est en mesure dès à présent de remplir son rôle et d'éclairer un débat démocratique sur le nucléaire. Il n'est en effet pas acceptable, dans une démocratie, de s'accommoder de pseudo-consultations, portées à la connaissance d'un public restreint et destinées à entériner des choix fondamentaux excluant de fait les citoyennes et citoyens.

En lisant le bilan de la consultation, on pourrait penser que RTE a pris en compte le message en prévoyant la description de « nouvelles configurations, sortant du cadrage initial de l'étude », à savoir :

- d'un côté, une sortie très rapide du nucléaire (ce qui correspond au sens de la cyberaction signée par 2 278 personnes et par des demandes individuelles ou de certaines organisations opposées au nucléaire) ;
- de l'autre côté, un moratoire sur les EnR et une part très élevée du nucléaire (ce qui correspond à la demande d'organisations faisant partie du lobby de l'atome, à la demande de personnes ayant visiblement des intérêts directs dans cette industrie et à des « contributions personnelles collectives » signées par 250 personnes, soit un maximum de 400 contributions au total).

Cependant RTE indique : « *Au titre de l'engagement pris dans le cadre de la concertation, RTE étudiera ces configurations alternatives et décrira les enjeux qu'elles soulèvent notamment en ce qui concerne le respect de la trajectoire climatique de la France. Les analyses techniques menées à l'issue de la consultation montrent que ces configurations alternatives présentent, à des degrés divers, une ou plusieurs incompatibilités en particulier par rapport à l'objectif de réduction des émissions à l'horizon 2030* ».

Et c'est ainsi que RTE se retranche notamment derrière le « respect de la trajectoire climatique » pour discréditer la demande formulée dans la cyberaction et pour ne tenir aucun compte de l'urgence à mettre un terme à la folie nucléariste.

Il ne vient même pas à l'idée des scénaristes de RTE et de l'AIE qu'un nouvel « accident » nucléaire peut se produire à tout instant et peut remettre radicalement en cause toute idée de « futurs énergétiques ». Il ne vient pas non plus à l'idée des scénaristes que la faillite annoncée d'EDF peut se produire beaucoup plus tôt que prévu en mettant tout le monde d'accord sur la nécessité d'arrêter les frais d'un nucléaire hors de prix.

Le temps n'est-il pas venu de prendre acte que le nucléaire réchauffe le climat, que sa poursuite est inacceptable au regard des menaces qu'il constitue, et qui vont bien au-delà du risque climatique, qu'il n'y a finalement aucune raison objective d'étudier des scénarios énergétiques de long terme avec cette énergie ?

François VALLET – un des signataires de la cyberaction opposé au nucléaire militaro-civil

Le 15 juin 2021